



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2701
8 mai 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Après la crise

Pour tout changer, il faudra une révolution !



**Hôpitaux : des politiques
qui détruisent le système de santé**

Pages 6 et 7

La société en crise

- État d'urgence sanitaire : aux dépens des droits des travailleurs 3
- Déconfinement : Philippe navigue à vue 3
- Premier mai : les travailleurs n'ont rien à fêter avec Macron 3
- Premier mai : les manifestants mis à l'amende 4
- La chasse aux banderoles 4
- Hôpital Saint-Antoine – Paris : se faire entendre le Premier mai... et après 4
- Fake news et gouvernement : les professionnels 4
- Réouverture des écoles : catastrophe en vue 5
- Masques : nouveau produit d'appel 5
- Le scandale des tests 5
- La solidarité et ceux qui en profitent 5
- Santé publique : la misère programmée des hôpitaux 6
- Les décès du Covid-19 : brouillard statistique 6
- Armement : des milliards envoyés par le fond 6
- Hôpitaux : que veut dire « en tension » ? 7
- Hôpitaux de Paris : deuxième vague ou non, les services restent submergés 7
- Urgences à Avicenne : la grande misère des hôpitaux 7
- Chômage partiel : les fausses inquiétudes des patrons 10
- « Patriotisme économique » : se défendre des capitalistes 10
- Risque sanitaire : exploitation sans entrave 10
- Télétravail : comment les patrons en profitent 11
- Grande distribution : la prime au compte-gouttes 11
- Centre d'appel Citel : insécurité sanitaire 11
- Après la crise : pour « tout changer », il faudra une révolution 16
- Travailleurs sans papiers : en première ligne face à l'épidémie 16

Dans le monde

- Russie : des travailleurs refusent d'être contaminés 8
- Mali : la guerre de Macron pour protéger le virus impérialiste 8
- États-Unis : de la crise sanitaire à l'effondrement économique 9
- Côte d'Ivoire : les méfaits du virus et ceux du système 9

Dans les entreprises

- Usine de masques – Plaintel 12
- Nestlé – Itancourt 12
- P&O Ferries – Calais 12
- Airbus – Toulouse 13
- Ryanair 13
- RATP-bus 14
- SNCF – Orléans-Les Aubrais 14
- Caf de Nancy 14
- SNCF : Farandou veut tuer l'emploi, pas le virus 15
- Travail saisonnier : le persil de la colère 16

“Travailleurs, sauvons-nous nous-mêmes !”

Le déconfinement se fera-t-il le 11 mai ? Les écoles ouvriront-elles ? Retrouverons-nous notre liberté de mouvement ? À une semaine de l'échéance, le gouvernement est incapable de l'assurer. On se demande d'ailleurs bien ce qu'il est capable de faire !

Les hôpitaux et la chaîne de soins ont fait face à la première vague de l'épidémie grâce à la conscience professionnelle et au dévouement des personnels. Mais pour ce qui dépend de l'État, on ne voit qu'incurie, mensonges et improvisation.

La semaine précédente, le gouvernement a même réussi l'exploit de publier une carte du déconfinement truffée d'erreurs, alors qu'il ne s'agissait que d'établir l'état des lieux, département par département.

Il y a une semaine, le mot d'ordre était « dépister, tracer et isoler ». Les autorités sanitaires en sont toujours incapables. Le ministre de la Santé visait 700 000 tests par semaine à partir du 11 mai. Où en sommes-nous ? À 150 000 ? 250 000 ? Impossible de le savoir car les tests effectués sur le terrain ne sont pas centralisés et comptabilisés.

Quant à la gestion des masques, elle est révoltante. Pour nier la pénurie, le gouvernement a d'abord menti sur leur utilité. Et les voilà devenus obligatoires dans les transports en commun. Obligatoires et payants ! Encore une fois, pour la population, ce sera : « Débrouillez-vous ! »

Irresponsabilité vis-à-vis de la société et mépris pour les plus pauvres, voilà comment le gouvernement gère cette crise. Et on peut en dire autant de la bourgeoisie et de ceux qui dirigent les grands groupes industriels et financiers. Et pour eux, il ne s'agit ni d'incompétence ni d'impuissance techniques. On le voit avec les enseignes de la grande distribution qui vendent maintenant des masques chirurgicaux.

Après avoir lancé leurs commandes il y a une douzaine de jours, elles annoncent déjà disposer de 400 millions de masques. Dans la guerre des masques, elles battent l'État à plate couture !

Mais quand ces masques étaient une question de vie et de mort pour les soignants et les salariés envoyés au front, alors que des centaines de milliers de femmes et d'hommes s'organisaient pour en fabriquer avec leurs moyens artisanaux, ces enseignes n'ont pas bougé le petit doigt. Elles se réveillent maintenant, pour en tirer profit.

Ce drame sanitaire montre la faillite des classes dirigeantes. Il faut donc être conscient que notre vie et l'avenir de la société dépendent de nous-mêmes, de notre monde, celui des travailleurs.

L'épidémie de coronavirus nous plonge dans une situation inconnue sur les plans sanitaire et économique. Mais une chose ne change pas : le grand patronat raisonne et agit pour les actionnaires, pour les intérêts d'une mince couche de privilégiés qui s'enrichit sur notre dos. Et toute la politique du gouvernement consiste à le soutenir. Alors, la première des choses est de ne pas faire confiance à tous ces dirigeants.

Même dans les entreprises où de beaux protocoles sanitaires existent, il revient aux salariés eux-mêmes, à partir de la réalité de leurs postes de travail, des cadences et des pressions à la productivité, d'imposer les conditions de sécurité qu'ils jugent nécessaires. Même les consignes édictées par le gouvernement ne seront appliquées que si les travailleurs les font respecter. Nous travaillons pour gagner notre vie, pas pour la perdre, alors il faut imposer le contrôle ouvrier sur nos conditions de travail !

Derrière la lutte contre le coronavirus, la lutte de classe continue : vol de congés payés et de RTT, renvoi d'intérimaires et de sous-traitants. Et ce n'est là que le début, cette lutte va s'exacerber au fur et à mesure que la crise économique s'aggravera.

Les grands groupes qui vont toucher des millions, voire des milliards de la part de l'État au nom de la sauvegarde des emplois, vont en supprimer des milliers. Airbus, Air France, Safran ou la SNCF ne le cachent pas. Mais combien d'autres sont en préparation ?

Il faut être conscients de ce qui nous attend pour y faire face. Car les travailleurs aussi peuvent écrire l'histoire. Dans cette crise sanitaire, ils ont fait preuve d'initiatives, de dévouement et d'esprit collectif. La bourgeoisie et son gouvernement ont fait la démonstration inverse.

Il n'y a pas à accepter qu'une couche sociale privilégiée dont les intérêts sont aux antipodes de la société dicte sa loi. L'écrasante majorité de la population a intérêt à ce que les travailleurs prennent la direction de la société. C'est forts de cette conscience que nous pourrions combattre efficacement pour sauver nos emplois et nos salaires et aller jusqu'à changer le monde.

À nos lecteurs et correspondants,

Dans cette période de confinement, *Lutte ouvrière* fait tout pour continuer à informer en défendant un point de vue communiste révolutionnaire, même s'il est souvent difficile de la faire parvenir à nos abonnés, aux vendeurs de presse et à tous nos amis.

Lutte ouvrière est en tout cas disponible sur le site internet www.lutte-ouvriere.org à l'onglet journal.



État d'urgence sanitaire : aux dépens des droits des travailleurs

Samedi 2 mai le Conseil des ministres a adopté la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 juillet. Députés et sénateurs, qui avaient voté quasi unanimement son entrée en vigueur en mars, la droite, l'extrême droite et une partie du PS ayant soutenu les macronistes, devaient voter sa continuation dans le courant de la semaine du 4 mai.

Les modifications introduites dans le nouveau texte correspondent aux dispositions prises par le gouvernement pour la remise au travail à partir du 11 mai. Il n'y aura certes pas de moyens supplémentaires pour les transports en commun – et d'où sortiraient-ils? – mais il y aura des forces de répression supplémentaires.

Les agents de sécurité assermentés des transports publics pourront infliger des amendes aux voyageurs non pourvus de masques. L'État abandonne l'obligation des certificats dérogatoires, de toute façon impossibles à contrôler si des millions de salariés sont obligés de se déplacer chaque jour. Il les remplace par l'interdiction

de circuler à plus de 100 km de son domicile.

Tout le reste, particulièrement les ordonnances modifiant le Code du travail, est maintenu. Ainsi, jusqu'au 24 juillet pour l'instant, l'employeur peut porter le temps de travail quotidien à 12 heures et la semaine à 60 heures. Les congés et RTT, du moins ce qui en reste après deux mois de ce régime, peuvent être imposés, le travail du dimanche exigé. Le droit de retrait, qui est censé permettre à un salarié de refuser de mettre sa vie et sa santé en danger sans risquer sa place, est très sérieusement encadré

pour les risques de transmission du Covid-19. Invoquer le droit de retrait ne sera pas possible si l'employeur affirme avoir pris les mesures recommandées par l'administration.

Sont également conservées sans changement les diverses interdictions de rassemblement sur la voie publique. Certes, tout le monde comprend que l'époque n'est pas aux bals populaires, mais cette disposition permet bien des choses à la police. Elle n'a pas manqué de s'en servir contre des travailleurs qui osaient manifester le 1^{er} mai.

Il y a bien urgence à combattre l'épidémie. Mais ce gouvernement, derrière lui l'État et au-dessus de lui l'ordre social, est incapable de prendre les mesures sanitaires nécessaires, même pas celles qu'il prône lui-même. Il se rattrape avec des gesticulations politiques et l'extension des dispositions policières et antiouvrières. Cela ne sert à rien contre le virus, mais cela donne au patronat des possibilités pour surexploiter les travailleurs aujourd'hui et à l'État des moyens supplémentaires pour les réprimer demain si besoin est.

Paul Galois

Déconfinement: Philippe navigue à vue

« La vie économique doit reprendre impérativement et rapidement, avec des aménagements, avec de la bonne volonté », a déclaré le Premier ministre dans son discours aux sénateurs, le 4 mai.

L'enjeu, somme toute mineur, était d'obtenir un vote de soutien au plan de déconfinement que le gouvernement met en place laborieusement et non sans contradictions, hésitations et retours en arrière.

Les sénateurs, dans un vote consultatif, n'en ont pas moins rejeté le plan, avec l'abstention des LR et le vote contre des élus PS, PCF et France insoumise. Geste supplémentaire, ils ont modifié l'article 1 du projet de loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire, également soumis à leurs suffrages. La date finale a été rapprochée, et surtout, le régime de responsabilité pénale des employeurs et des maires dans le cadre des contaminations dues à l'épidémie du Covid-19 a

été « précisé », c'est-à-dire atténué. Revu par les sénateurs, l'article précise que « nul ne peut voir sa responsabilité pénale engagée du fait d'avoir, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire [...] pour faire face à l'épidémie de Covid-19, soit exposé autrui à un risque de contamination par le coronavirus SARS-CoV-2, soit causé ou contribué à causer une telle contamination. » Sur ce point, le groupe LREM s'est joint à ses collègues.

Les sénateurs n'ont visiblement pas envie d'assumer la responsabilité du plan du gouvernement et du mécontentement que crée sa gestion de la crise sanitaire. En particulier, ils préfèrent prendre leurs distances du choix de laisser reposer sur les élus locaux une grande

partie de la gestion du déconfinement, notamment dans les écoles, avec l'absence de moyens humains et matériels qu'on sait.

De toute façon, ce vote n'empêchera pas la poursuite du plan gouvernemental, auquel, sur le fond, la majorité sénatoriale n'a rien à opposer.

Dans ses discours, Édouard Philippe a réaffirmé sa politique dont la priorité est d'« accompagner les entreprises ». Le fonds de solidarité a été prolongé, il sera même renforcé, les charges fiscales et sociales pourront être reportées, des exonérations sont même prévues. Pour soutenir le patronat, tout est en place, y compris la prolongation des mesures de chômage partiel en fonction de ses besoins. Quant à éviter les faillites de petits commerçants et artisans, les mesures sont plus longues à venir. Sans parler



de la mesure dérisoire de 200 euros pour les jeunes « précaires ou modestes », soit environ 25 euros par semaine pour survivre et payer son loyer, promise par

le Premier ministre.

Dans ce déconfinement qui se profile cahin-caha, Philippe n'a pas changé de priorités...

Viviane Lafont

Premier mai: les travailleurs n'ont rien à fêter avec Macron

« Aujourd'hui, pas de rassemblement dans nos villes pour fêter, comme nous le faisons depuis tant d'années, la journée internationale des travailleurs », a déclaré Macron dans une vidéo publiée le 1^{er} mai, faisant mine de regretter « les Premier mai joyeux, et parfois chameilleurs des années précédentes. »

Macron tentant de se servir du Premier mai pour poser en rassembleur

de la nation, il fallait oser! Croit-il vraiment que ceux qui ont manifesté les 1^{er} mai 2018 et 2019 ont oublié comment ils ont été gazés et matraqués par les policiers déployés en grand nombre pour les dissuader de battre le pavé? Ces dernières années, Macron n'a cessé d'afficher son mépris à l'égard des « fainéants », « ceux qui foutent le bordel », « qui ne sont rien »...

affichant les préjugés des nantis qu'il sert avec déférence.

Aujourd'hui, contraint par l'épidémie de reconnaître ces « travailleurs invisibles et pourtant indispensables », Macron, avec un sourire hypocrite, qualifie leurs revendications de simples « chamailleries ». Comment qualifier cela autrement que de bêtise de classe?

Hélène Comte



Premier mai : les manifestants mis à l'amende

Vendredi 1^{er} mai, des militants syndicaux ou politiques ont voulu se retrouver dans leur quartier, avec leurs drapeaux et leurs slogans.

Les forces de police avaient manifestement pour consigne de ne laisser passer aucune démonstration, et d'y mettre les moyens. Ainsi, dans le 20^e arrondissement de Paris, pas moins de cinq fourgons de police étaient positionnés et des policiers armés de LBD contrôlaient tous les passants. Les quelques militants s'étant risqués à sortir, qui une pancarte, qui un drapeau syndical, ont été emmenés vers les fourgons.

Dans le 18^e arrondissement, c'est entre voisins que des militants de Lutte ouvrière et leurs proches avaient décidé de se retrouver en bas de chez eux. Chacun avait confectionné sa pancarte, chacun portait son masque et se tenait à distance de ses camarades, échangeant avec les quelques passants, au son des klaxons et des applaudissements de certains. Les

policiers arrivés peu après, peu sensibles à ce respect des gestes barrières, ont verbalisé tout le monde. À la question de savoir si le même traitement avait été appliqué à Le Pen, sortie pour sa démonstration annuelle de nationalisme xénophobe, un policier a répondu qu'elle, elle n'avait pas à se justifier.

À Montreuil, en banlieue parisienne, des militants qui s'étaient d'abord retrouvés en bas de chez eux dans différents quartiers, ont ensuite voulu converger vers la place de la mairie. Seize cars de CRS, des unités des brigades anticriminalité, les BAC et, pour faire bonne mesure, des voltigeurs à moto, les y attendaient. Au nom des risques sanitaires présentés par les rassemblements, les policiers n'ont rien trouvé de mieux à faire que de constituer une nasse pour regrouper des



Dans la rue, aux Lilas, en Seine-Saint-Denis.

manifestants qui, de leur côté, avaient veillé à respecter les mesures de sécurité sanitaire.

Un peu plus tôt dans la journée, des militants rassemblés dans des « brigades de solidarité populaire de Montreuil » avaient procédé sur la place du marché, à une distribution de paniers de fruits et légumes. Cette distribution, organisée dans le cadre des initiatives du 1^{er} mai, n'était

pas du goût des autorités. Là encore, voltigeurs et CRS sont donc intervenus, interrompant la distribution des vivres, contrôlant et verbalisant tout le monde, y compris des familles populaires venues chercher les paniers.

D'autres initiatives locales se sont terminées plus ou moins de la même manière, comme à Guingamp en Bretagne, où un cortège d'une vingtaine de voitures s'est heurté à une

intervention des gendarmes qui ont relevé les numéros de plaque.

Comme le disait un participant à un rassemblement parisien : « *Le gouvernement et les patrons, ils aiment nous applaudir quand ils nous envoient au front sans armes, mais ce n'est pas la même chanson quand on conteste leur société... Finalement je préfère cet air-là, c'est moins hypocrite!* »

Nadia Cantale

Hôpital Saint-Antoine Paris : se faire entendre le Premier mai... et après

Le Premier mai, à l'hôpital Saint-Antoine, à une quarantaine, dont une moitié d'hospitaliers, il a été décidé de faire en début d'après-midi un maximum de bruit dans les rues ceinturant l'hôpital.

Les pancartes ont été confectionnées le matin : « La crise c'est toute l'année à l'hôpital », « Une prime dans les hôpitaux, c'est pour nous faire taire! Augmentation de salaires qui suivent l'augmentation des prix! »...

En blouse blanche, et en respectant les distances, mais sans oublier le mégaphone, la manifestation est d'abord passée dans l'hôpital. Beaucoup de soignants ouvraient les fenêtres et applaudissaient; les travailleurs de la cantine, qui continue de tourner bien sûr, ont été chaleureusement applaudis et ont applaudi en retour : « D'habitude, nous sommes invisibles, avec l'épidémie, on voit bien que c'est les travailleurs qui font tourner le pays », reprenait le joyeux cortège.

La satisfaction d'avoir pu défilé dans les rues était grande, là encore sous les applaudissements venant des balcons ou des passants, encouragés par les coups de klaxon. Très vite, la police est intervenue en nombre,

un peu gênée d'ailleurs de se retrouver devant des soignants qui n'étaient pas intimidés. Une policière a bien tenté un « Vous avez votre attestation » à une manifestante, mais devant la rigolade, elle n'a pas insisté. Ainsi, le cortège a pris son temps pour faire le tour de l'hôpital.

Depuis le confinement du 16 mars, le gouvernement encourage les applaudissements de 20 heures, par une opération de récupération des gestes de solidarité envers le personnel hospitalier qui s'étaient manifestés spontanément aux fenêtres. Mais le gouvernement souhaite surtout que le personnel des hôpitaux garde le silence sur la pénurie chronique de matériel, le manque d'effectifs, les salaires bloqués et insuffisants. À quelques dizaines, mais avec le soutien de bien des hospitaliers restés au travail, la fierté d'avoir rompu la prétendue union derrière le gouvernement était là.

Correspondant LO

La chasse aux banderoles

Manifester en temps de confinement ne plaît pas aux autorités. À Die, dans la Drôme, un habitant avait décoré ses fenêtres avec deux jolies banderoles, dont l'une recommandait de « ne se mettre à genoux que pour cueillir une fleur ».

Vendredi 24 avril, la police municipale a demandé à cet habitant de retirer ses banderoles, sous peine d'une amende de 135 euros par jour. Ne pouvant invoquer de motif sérieux, les policiers se sont appuyés sur le Code de l'environnement!

À Toulouse, c'est une jeune femme qui a été mise en garde à vue, puis ses

colocataires auditionnés, pour une banderole « *Macronavirus, à quand la fin?* » Une enquête a été ouverte pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique. Par solidarité, les banderoles « *Macronavirus* » ont fleuri, à Toulouse et ailleurs, et jusqu'à l'île de La Réunion!

D'autres intimidations ont eu lieu à Paris et à

Rennes. À Caen, un étudiant a reçu la visite de la police pour une banderole « *Il y en a de l'argent magique, du fric pour le service public* ». À Marseille, des policiers ont forcé la porte d'un squat pour fouiller les lieux et ont convoqué au commissariat plusieurs des habitants.

Certains policiers et responsables politiques se sentent ainsi autorisés à faire du zèle en matière de censure. Où va-t-on si les habitants confinés commencent à afficher ce qu'ils pensent?

Julie Lemée

Fake news et gouvernement : les professionnels

Depuis le 23 avril le gouvernement a ouvert un site Internet pour, dit-il, « combattre le nombre démesuré de fake news – les "infix" – pouvant mettre en danger la santé des Français ».

La porte-parole officielle Sibeth Ndiaye en a fait la publicité, affirmant qu'il est « nécessaire de se fier à des sources sûres et confirmées » lorsqu'on parle de l'épidémie en cours.

Cette professionnelle de la communication sait de quoi elle parle. Depuis le début de l'épidémie elle a épousé tous les virages de la politique du gouvernement et répercuté tous

ses bobards avec la mauvaise foi la plus décomplexée. Le 3 mai encore elle affirmait à la radio ne pas voir le problème du déconfinement dans les transports en Île-de-France. La population ayant appris à faire la queue à bonne distance devant les boulangeries, saurait faire de même aux stations de métro!

Pour éviter les « infix », il faudrait commencer par

« Désinfix » :
Sibeth Ndiaye
vous explique quoi
Penser



ne pas parler de ce que visiblement on ne connaît pas.

Paul Galois

Réouverture des écoles : catastrophe en vue

Le 11 mai, les enfants de certaines classes de maternelle et de primaire sont censés faire leur rentrée après deux mois de confinement. La liste des problèmes que voient toutes les personnes douées de raison est très longue.

Locaux exigus qui rendent impossible de faire respecter un sens de circulation, ni même les distances requises entre les enfants, distanciation

impossible en maternelle dans la classe comme dans la cour, impossibilité d'interdire l'utilisation du matériel collectif en maternelle. Tout cela se cumule.

Masques : nouveau produit d'appel

Les grands groupes de la distribution, Carrefour, Leclerc, Intermarché, Lidl, Système U, etc., ont annoncé qu'ils vendraient des masques chirurgicaux jetables dans leurs magasins dès le lundi 4 mai.

Les PDG se sont relayés pour claironner la mise en vente de dizaines, voire de centaines de millions de ces produits indispensables. Cela a déclenché les protestations scandalisées des personnels de santé et de toutes les professions qu'on a réduits à la portion congrue, faute de stocks.

La réaction des patrons de ces groupes a été violente. Michel-Édouard Leclerc a crié à la diffamation et a jugé cette polémique « dégueulasse car ça casse le front qui s'est construit entre le personnel de santé et le monde économique ». À l'en croire, ces géants de la distribution sont de vrais bienfaiteurs.

Réfutant tout stockage,

ils ont préféré parler de « sécurisation » et d'arrivage au fur et à mesure. Mais sur 225 millions de masques annoncés par Carrefour, 170 millions par Leclerc, l'arrivage au fur et à mesure dans les entrepôts ne se fait pas par paquets de dix. Intermarché et Netto ont reconnu avoir réceptionné 50 millions de masques entre le 13 avril et le 2 mai, pour une mise en vente dans la semaine du 4 mai.

Mais surtout, quel que soit le volume du stock aujourd'hui ou dans un futur proche, ce produit vital devenu un produit d'appel pour supermarchés va enrichir ceux qui, avec la fermeture des petits commerces, profitent déjà de

Comment régler le problème de la cantine, du passage aux toilettes pour les plus petits? Y aura-t-il assez de personnel pour nettoyer les

l'épidémie. Ils le vendront à prix coûtant, disent les PDG de ces groupes: 1 euro maximum, visant au passage des pharmaciens jugés jaloux de cette manne. Mais avant l'épidémie, les mêmes masques chirurgicaux valaient moins de dix centimes d'euros. Maintenant une famille de quatre personnes, à raison de deux masques par personne et par jour, devrait dépenser plus de 200 euros par mois.

Les personnels de santé vont continuer à se voir compter le nombre de masques par jour, car si l'État dit en commander beaucoup plus, il a l'air d'être beaucoup moins débrouillard que les capitalistes de la distribution... Et ces derniers vont encore arrondir leurs profits avec la bénédiction du gouvernement.

Sylvie Maréchal



Désinfection d'une école.

locaux aussi souvent que nécessaire? Y aura-t-il suffisamment de masques mis à disposition gratuitement pour les enseignants?

Face à cela, des maires ont décidé de ne pas rouvrir les écoles, d'autres essaient de faire comme ils peuvent, de trouver des solutions. Quant aux parents, beaucoup sont inquiets pour la santé de leur enfant. Les initiatives individuelles et collectives à la base permettent parfois de régler certains problèmes. Mais il y a de quoi être révolté.

Les tout jeunes, comme les plus âgés, ont évidemment besoin de l'école, de cette ouverture culturelle, de ce lien social. C'est vrai en particulier pour les enfants des classes populaires, qui viennent de passer deux mois enfermés dans les appartements exigus des cités. Mais rien n'est organisé en fonction de cette priorité et d'elle seule.

L'épidémie agit de plus comme un miroir grossissant sur toutes les failles, tous les manques dont souffre l'éducation: manque de professeurs,

impossibilité de créer des petits groupes, manque de personnel pour le nettoyage ou la cantine, constructions inadaptées au nombre d'élèves. Non seulement aucun moyen supplémentaire n'est envisagé pour la rentrée prochaine, mais pire, des suppressions de classe dans les écoles et des diminutions du nombre d'heures d'enseignement allouées aux collégiens et aux lycéens sont encore prévues. Pour ne prendre que cet exemple, le ministre de l'Éducation nationale n'octroie aucune dotation supplémentaire pour les écoles du Val-de-Marne.

Dans ce domaine, comme dans tous les autres, le gouvernement n'a rien prévu, aucun plan de bataille et surtout, il ne compte pas mettre les moyens nécessaires. Comment s'en étonner puisque la seule chose qui motive ses décisions est de satisfaire un patronat pressé de voir les parents salariés reprendre le chemin du bureau ou de l'usine.

Aline Rétesse

Le scandale des tests

Mardi 26 avril en présentant son plan de déconfinement, Édouard Philippe avait fièrement annoncé: « protéger, tester, isoler ». Mais à l'approche du 11 mai ce tryptique a déjà perdu un de ses volets, à savoir « tester ».

On attendait chaque soir une carte du pays prenant en compte trois critères: la circulation du virus, les capacités hospitalières et celles en matière de tests, sans préciser si l'on parlait de tests virologiques, comportant un prélèvement nasal avec écouvillon, ou sérologiques, faits à partir d'une prise de sang. Mais depuis jeudi 30 avril, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, ne parle jamais des tests et il faudra attendre le 7 mai pour savoir s'ils seront disponibles. Pourtant le ministre de la Santé Olivier Véran avait annoncé fin mars l'achat de cinq millions de tests virologiques et dit que, dès le 11 mai, on procéderait à 700 000 tests virologiques

par semaine.

Mais pour les tests comme pour les masques, il y a loin des discours à la réalité et il faut maintenant expliquer pourquoi, faute de disposer de tests, il faudra apprendre à s'en passer... La Haute Autorité de santé (HAS), une antenne gouvernementale qui n'est en rien indépendante, devra donc « justifier » scientifiquement le fait de se passer des tests sérologiques...

On sait pourtant depuis des semaines que dans les pays qui ont le mieux contrôlé la pandémie comme la Corée du Sud ou l'Allemagne, l'usage massif des tests a été systématique. Après le scandale des masques se profile celui des tests?

Cédric Duval



La solidarité et ceux qui en profitent

« Tout travail mérite salaire. Les couturières ne se laisseront pas faire! », proclame le collectif de couturières volontaires Bas les masques.

Partout dans le pays des milliers de femmes, et quelques hommes, ont été sensibles aux appels à la solidarité et ont mis leur talent en couture au service de la collectivité.

Dans une période de pénurie, causée par l'imprévoyance des gouvernements, elles ont cousu des

masques à domicile, sans compter leurs heures de travail, pour équiper les soignants et les personnes fragiles.

À présent que les masques se vendent dans le commerce, le collectif réclame qu'elles soient payées par les grandes entreprises et les mairies qui ont fait

appel à leur bonne volonté, sans jamais envisager de les embaucher.

De son côté, le gouvernement, bien content que de telles initiatives aient un peu pallié ses manquements, n'a rien prévu pour indemniser ces travailleuses, lui qui a su sortir immédiatement des milliards pour sauver la mise au grand patronat.

Lucien Déroit

Santé publique : la misère programmée des hôpitaux

On ne compte plus les coups de chapeau – qui ont l'avantage pour l'État de ne rien coûter – à la mobilisation des soignants et plus largement de ceux qui se dévouent au sein du système de santé.

Bien des malades en effet leur doivent la vie. Mais ces travailleurs de la santé doivent se battre jour après jour contre la déliquescence du système hospitalier, fruit d'une politique qui vient de loin et dont voici quelques exemples.

Depuis le début de la crise dans les années 1970, le rôle de béquille de l'État s'est accru, de façon que la grande bourgeoisie puisse continuer à s'enrichir. Un des moyens utilisés a été de lui transférer des fonds de plus en plus importants, au détriment notamment du budget de la Sécurité sociale. Ce budget est alimenté en partie par les cotisations du patronat qui se sont réduites puisqu'il ne paye par exemple plus aucune cotisation sur le smic, tandis que

travailleurs en activité et retraités doivent y contribuer toujours plus. Or ce budget, supérieur d'un tiers à celui de l'État en 2019, finance entièrement le système de santé, notamment hospitalier.

L'idée de freiner les dépenses de santé, malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées, a été appliquée par tous les gouvernements depuis cinquante ans, en même temps que l'État devenait de plus en plus décisionnaire en la matière.

Ainsi a été instauré en 1971 le *numerus clausus*, tout juste assoupli en 2020, c'est-à-dire la limitation du nombre d'étudiants en médecine. L'idée des gouvernements était que limiter le nombre de médecins aurait

aussi limité les dépenses médicales. Les déserts médicaux qui s'étendent des campagnes aux quartiers populaires, à la médecine scolaire ou aux hôpitaux psychiatriques, en sont le résultat. On doit aussi les dépassements d'honoraires généralisés à la pénurie de médecins.

En 1983, un gouvernement de gauche a instauré le forfait hospitalier à charge du patient, qui a augmenté trois fois plus vite que l'inflation pour atteindre aujourd'hui 20 euros par jour.

Les gouvernements ont aussi décidé de rembourser de moins en moins bien des médicaments. Les malades doivent déboursier toujours plus pour leurs traitements, soit directement en pharmacie, soit en différé par l'intermédiaire des cotisations aux complémentaires santé qui augmentent d'autant.

Depuis le milieu des années 2000, la mise en place de la tarification à l'activité (T2A) a eu des conséquences sur le fonctionnement des hôpitaux publics. La T2A consiste à rembourser les hôpitaux de leurs dépenses sur la base de tarifs standardisés prétendant définir le coût d'une journée d'hospitalisation et des actes pratiqués pour une pathologie donnée. Ce système, qui s'est substitué à une dotation globale, fait abstraction de la variabilité pour chaque patient des ressources à engager pour le soigner.

Mais surtout les tarifs de

Après le passage du virus des économies budgétaires :



la T2A sont calculés au plus juste pour forcer les gestionnaires des hôpitaux à réduire les dépenses, tant de salaire que de matériel. En réaction, les hôpitaux sont tentés de « surcoder » des actes médicaux ou des pathologies pour s'assurer une meilleure rentrée d'argent, ce qui amène les autorités à baisser régulièrement les tarifs.

Évidemment, les finances des hôpitaux publics sont touchées de plein fouet par cette politique car ils prennent en charge tous les malades, contrairement à des cliniques privées qui peuvent concentrer leur activité sur des pathologies qui leur rapportent plus qu'elles ne leur coûtent.

Ce mécanisme de financement a enfoncé les hôpitaux dans les difficultés comptables permanentes. En déficit, ils ont été poussés à s'endetter et donc à consacrer une part de leurs recettes à rembourser les institutions financières. Cette financiarisation se traduit par une succession

de « plans de retour à l'équilibre » qui leur sont imposés.

Le résultat de ces politiques, et de bien d'autres, a été la fermeture de nombre d'hôpitaux de proximité, la fermeture de dizaines de milliers de lits, le manque de personnel hospitalier et les salaires insuffisants, le non-recours à des soins trop éloignés ou trop chers, des Ehpad indignes, etc. Ainsi, même en temps ordinaire le système de santé publique est sous-doté et en tension.

Face à des risques accrus comme ceux résultant d'une pandémie, toutes ces faiblesses, qui résultent des choix de classe des gouvernements, se traduisent en catastrophes. Déjà à l'été 2003 les services d'urgence avaient été débordés face à la canicule. Malgré les discours de l'époque sur le thème « plus jamais ça », cela n'était qu'un avant-goût du manque de matériel même élémentaire comme les masques que l'on constate face à l'épidémie actuelle.

Lucien Déroit

Armement : des milliards envoyés par le fond...

Le sous-marin nucléaire nouvelle génération, Le Suffren, a fait son premier plongeon en mer. Sa construction a coûté 9 milliards d'euros qui ont rempli les coffres d'entreprises comme Dassault, Thales et l'un de ses actionnaires, le fonds d'investissement BlackRock.

Cette somme représente plus que le budget annuel de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, l'AP-HP, qui regroupe les hôpitaux publics de la région parisienne.

L'engin est capable, selon

le ministère des Armées, d'expédier depuis les océans un missile nucléaire vers une cible située à 1000 km. Il faudrait s'en réjouir comme d'une bonne nouvelle, selon les fabricants d'engins de mort ou les galonnés. Pourtant, pour l'heure, il serait peut-être plus urgent d'annoncer des victoires sur le terrain de la fabrication des respirateurs, des tests et des masques, sans parler bien sûr de l'accueil en hôpital ou de la vie en Ehpad.

Boris Savin

Les décès du Covid-19 : brouillard statistique

En pleine épidémie meurtrière, le nombre réel de décès à l'hôpital, en Ehpad, mais aussi à domicile, dus au coronavirus n'est connu qu'approximativement, et avec retard.

Ce nombre est-il de l'ordre de 25000, comme le signale le directeur général de la Santé qui ignore les morts à domicile ? Ou bien de 35000 à 38000 comme le craignent plusieurs spécialistes ? Cet indicateur fondamental manque. Et ce n'est qu'avec des mois ou peut-être plus d'une année de retard qu'il sera disponible.

En effet, le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc), service spécialisé de l'Institut national de la santé et

de la recherche médicale (Inserm), ne peut pas faire plus vite en partie parce que dans 80% des cas les 60000 certificats de décès qui lui remontent chaque année, et dont il doit vérifier et coder la partie médicale, ne sont toujours pas informatisés.

Cette faiblesse du système français de collecte et d'exploitation des causes médicales de décès avait déjà été mise en cause il y a dix-sept ans, lors de la meurtrière canicule de l'été 2003, dont le nombre de victimes

avait été d'abord chiffré par les autorités à 11500, puis à 14800, et enfin réévalué à 19500 quatre années plus tard.

Depuis, les autorités n'ont fait, à coups de suppression d'emplois de fonctionnaires, qu'épaissir le brouillard qui règne sur les statistiques de décès. En effet, les codeurs du CépiDc qui étaient douze en 2012, ne sont plus que quatre actuellement et il ne devrait en rester qu'un seul en 2021 pour cause de départs à la retraite non remplacés. Un très mauvais calcul pour la santé publique.

L. D.



Hôpitaux : que veut dire "en tension" ?

Le gouvernement se satisfait du recul de l'épidémie et tente de le mettre à son crédit. Il ne rate pas une occasion de féliciter les soignants mais admet tout de même que bien des hôpitaux restent « en tension ».

Il est indéniable que l'épidémie s'atténue en ce moment et il semble bien que ce soit un effet du confinement, mais les dégâts ont été considérables et le gouvernement est avant tout responsable du manque de matériel et de personnel qui a bien aggravé ces dégâts.

Le nombre de patients en réanimation diminue mais il y a encore besoin actuellement d'environ 2 000 lits de plus que la capacité habituelle. Des renforts de tous les services et des régions les moins touchées par le virus sont venus aider dans les hôpitaux d'Île-de-France et de l'Est au plus fort de la crise, mais ces renforts retournent tous à

leur activité habituelle alors que les effectifs normaux des services de réanimation ne peuvent faire face seuls au surcroît d'activité qui persiste. La question du matériel n'est toujours pas réglée. Le nombre de masques est toujours limité, ce qui oblige à les réutiliser quand on devrait les jeter. Certaines réanimations doivent faire coexister des patients infectés par le virus avec des patients présentant d'autres pathologies dans des conditions d'isolement insuffisantes.

L'activité des autres services hospitaliers redémarre mais dans l'intervalle les directions poussent les soignants à prendre des

congés qui étaient interdits ces dernières semaines. Tout le monde s'attend prochainement à un afflux de patients présentant des pathologies aggravées par les retards ou les reports de prise en charge. L'été s'annonce très difficile et bien des congés seront probablement refusés au personnel. Il existe une inquiétude sur la réouverture de certains services qui étaient menacés avant l'épidémie et que les directions pourraient essayer de fermer en profitant de la situation.

En psychiatrie, les conséquences du confinement sont considérables. Le nombre de tentatives de suicide augmente, de nombreux patients ont raté des consultations et sont en rupture de traitement. Les places d'hospitalisation sont totalement insuffisantes et la situation est encore compliquée par la nécessité de



séparer les patients atteints par le virus des autres.

Dans les Ehpad, l'épidémie est loin d'être surmontée, les patients atteints par le Covid-19 sont le plus souvent laissés sur place. La prise en charge médicale et les moyens de protection ne sont plus inexistantes mais ils sont toujours insuffisants.

Dans cette situation le seul motif de satisfaction est

le sentiment que l'énergie de tous les travailleurs et leur solidarité dans l'action ont permis de limiter la catastrophe. Quant au gouvernement, son refus permanent d'augmenter les moyens des hôpitaux, son incurie dans la gestion du matériel, ses mensonges quotidiens lui ont ôté presque tout crédit auprès du personnel hospitalier et au-delà!

Jean Pollus

Hôpitaux de Paris : deuxième vague ou non, les services restent submergés

7047! C'est le nombre, révélé par son directeur, Martin Hirsch lui-même, des renforts qui ont rejoint les hôpitaux de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) durant la crise sanitaire. Ils se sont ajoutés aux 52 000 soignants, paramédicaux et socio-éducatifs embauchés. C'est grâce à cet énorme appoint que les hôpitaux n'ont pas sombré en mars et en avril.

Mais aujourd'hui, les contrats de tous ces travailleurs supplémentaires viennent à expiration. Les intérimaires disparaissent des services, les élèves retournent à leurs études. Et les soignants voient avec appréhension revenir leurs conditions de travail habituelles, marquées par le manque d'effectifs.

Plus ou moins vite suivant les hôpitaux, des salles affectées au Covid-19 se vident et reviennent à leur ancienne activité. C'est le cas aux hôpitaux de la Pitié-Salpêtrière ou Beaujon, mais moins à l'hôpital Lariboisière. Cependant, même moins nombreux, de nouveaux patients atteints de Covid-19 arrivent toujours, et certains malades rentrés chez eux doivent être hospitalisés une deuxième fois.

Surtout, le personnel redoute une deuxième vague de contamination consécutive au déconfinement. D'abord, tout le monde sait quelle épreuve a représenté l'épidémie; tous gardent des traces, en fatigue physique

et en épuisement moral. Ensuite, personne ne pense qu'on pourra absorber à nouveau un grand afflux de malades, retrouver des lits et du personnel pour cela.

Même dans les services qui reviennent à leur activité ordinaire, les soignants ne ressentent pas un retour au calme. Les consultations, les hospitalisations, les opérations qui ont attendu durant le pic de la pandémie doivent être maintenant prises en charge. C'est compréhensible, mais ce qui l'est moins est la hâte de certains chefs à rétablir une activité considérable dans leur spécialité, quelle qu'en soit l'urgence.

Presque partout donc, il n'est pas question de souffler après les semaines aiguës de l'épidémie. Que ce soit dans les services encore Covid-19 ou dans les autres, il faut enchaîner sur du travail intense, avec un effectif diminué.

Les directions et certains cadres ne se gênent pas pour exercer de multiples pressions. À l'hôpital Saint-Antoine, on maintient

en douze heures des soignants qui n'avaient accepté ces horaires qu'exceptionnellement pour faire face au Covid-19 et parce que les renforts le rendaient possible. À la Salpêtrière, des cadres remettent en cause les congés et les RTT des mois de mai et juin. Mais recommencer avec les mêmes conditions qu'avant la crise est inacceptable, et personne n'accorde la moindre confiance à la direction générale ou au ministère pour changer en quoi que ce soit les choses, ni pour tenir compte de l'effort qui a été accompli.

« Nous faisons tout. Nous savons mieux que le ministère » : les soignants ont conscience que ce ne sont



L'entrée piétons des Urgences de l'hôpital Avicenne à Bobigny en Seine-Saint-Denis.

pas les dirigeants qui ont assuré la marche des hôpitaux, mais que ce sont eux. Ils n'ont pas envie de subir la suite. On a pu entendre l'un d'entre eux dire: « Quand il

n'y aura plus les intérimaires et les élèves, ça pétera sûrement! » C'est un cri du cœur qui doit devenir un cri de révolte!

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent La grande misère des hôpitaux

Ma mère, âgée de 93 ans, a dû être admise aux Urgences de l'hôpital Avicenne de l'AP-HP à Bobigny en Seine-Saint-Denis fin avril. L'accueil y est commun à toutes les urgences, aucune séparation Covid et non Covid à l'arrivée.

Du gel à l'entrée? Aucun. Des masques? Aucun. Du savon dans les toilettes les plus proches pour les accompagnants? Pas plus!

Une fois l'admission faite, un scanner est réalisé systématiquement pour dépister les Covid et les non Covid qui sont séparés seulement ensuite. Ce lundi 27 avril, les urgences n'étaient pas saturées.

Comme tous les résidents des maisons de retraite, ma mère est confinée en chambre depuis la mi-mars pour échapper au Covid. On prend des grandes mesures de

confinement mais on est incapables de fournir savon, gel et masques. Cette situation dans un grand hôpital d'Île-de-France en dit long sur la situation dramatique des hôpitaux et l'impréparation des pouvoirs publics pour faire face à l'épidémie. Une situation que tous les discours gouvernementaux ne peuvent masquer.

EH

Russie : des travailleurs refusent d'être contaminés

En Russie, le confinement a été instauré le 28 mars et les entreprises jugées non essentielles ont été arrêtées jusqu'au 12 mai. Le 1^{er} mai, 124 054 personnes avaient été testées positives au coronavirus et 1 222 décès déclarés. Mais ces chiffres pourraient bien être en dessous de la réalité et la situation sanitaire plus menaçante qu'il n'y paraît.

Récemment, deux mouvements de protestation dans de grandes entreprises liées au secteur des hydrocarbures ont levé le voile sur les risques que couraient ceux qui travaillent encore.

Dans la région de Yakoutie à Tchayandinskoïe, en Sibirie, le trust étatique Gazprom dispose d'un site alimentant un gazoduc en direction de la Chine, où travaillent 10 500 ouvriers employés par 79 entreprises sous-traitantes. Venant de différentes régions pour plusieurs mois de travail, ils sont logés dans des baraquements collectifs, dans 24 cités ouvrières. Mi-avril, plusieurs dizaines de cas de malades du Covid-19 sont apparus, une centaine en tout ont dû être hospitalisés. Le 15 avril, la direction a fait cesser le travail, mais a interdit aux ouvriers de rentrer chez eux. Ils sont restés confinés tous ensemble, sans savoir qui était contaminé, sans informations sur ce qui les attendait. On les a testés, mais la direction a refusé de leur donner les résultats.

La colère a éclaté le 27 avril. Plusieurs centaines d'ouvriers se sont

rassemblés pour interpellier la direction en criant : « On est quoi, des cochons ? Et la quarantaine ? Où sont les masques ? On n'a rien ! » Le lendemain, ils ont bloqué l'accès au site. À travers les réseaux sociaux, grâce à leurs familles parfois à des milliers de kilomètres de là, ils ont fait savoir dans quelle situation ils se trouvaient. Dans une même chambre vivent dix à douze personnes, qui mangent dans une vaisselle collective. Il n'y a ni masques, ni gants, ni désinfectant. Et ils ne savent toujours pas qui, d'après les tests, est contaminé... Mais le 1^{er} mai, un responsable local a publié sur son compte Telegram une information selon laquelle un tiers de l'effectif avait été testé positif, soit de 3 000 à 3 500 personnes ! Le soir même, ce message disparaissait. Officiellement, la Yakoutie n'avait recensé jusque-là que 263 cas de coronavirus. Suite à la mobilisation des travailleurs, le gouverneur de la région a annoncé que Gazprom les ramènerait bientôt chez eux.

Au même moment, le journal *Novaïa Gazeta*



Colère à Tchayandinskoïe, Yakoutie.

publiait un reportage sur une autre protestation, dans la région de Mourmansk. L'entreprise Novatek y a lancé un chantier de construction d'une usine gigantesque qui fabriquera des plateformes offshore. 4 000 ouvriers travaillent sur ce chantier. Cette fois, à la mi-avril, ce sont des ouvriers eux-mêmes qui ont refusé d'embaucher, après l'éruption du Covid-19 sur le site. Là encore, la direction refusait de communiquer les résultats des tests effectués, niant qu'il y ait une épidémie importante. Le fichier contenant ces résultats a pourtant fuité, révélant une énorme contamination. « Dans mon foyer de 205 personnes, témoigne un ouvrier, il y a 171 contaminés. En tout, on est 4 000 travailleurs et

1 900 sont contaminés. » Ces chiffres ont fait l'effet d'une bombe, la région n'ayant déclaré officiellement que 867 contaminations et le gouverneur ayant prétendu que Novatek prenait toutes les précautions nécessaires.

La direction fait pourtant pression pour que le travail continue. « Si tu te plains de te sentir mal, on ne te traite pas vraiment. On te donne seulement de quoi faire baisser la fièvre. Du coup certains ont des pneumonies, mais il n'y a pas d'antibiotiques. La direction nous a dit que ceux qui le voulaient n'avaient qu'à faire leurs valises pour aller à l'hôpital. Cet hôpital des maladies infectieuses est situé à 128 kilomètres. En plus ils nous font peur en disant : "Là-bas vous trouverez tellement

mal qu'il vaut mieux rester ici". » Novatek refuse de séparer les logements des travailleurs en bonne santé et ceux des malades, pour au moins limiter la contagion. Elle parle d'instaurer une sorte de chômage partiel avec un salaire amputé. Ce salaire ne devant être versé que le 15 mai prochain, c'est clairement un chantage pour pousser les ouvriers à travailler.

Ces exemples montrent le genre de catastrophe que provoque l'avidité sans limite d'un patronat qui, en Russie, se confond largement avec la bureaucratie d'État au pouvoir et se sent tout permis. En tout cas, tant que les réactions des travailleurs ne les arrêtent pas.

Pierre Merlet

Mali : la guerre de Macron pour protéger le virus impérialiste

Vendredi 1^{er} mai, un légionnaire d'origine ukrainienne engagé au Mali dans l'opération Barkhane est mort des suites de ses blessures.

Le 4 mai, on annonçait le décès d'un autre légionnaire,

le quarante-troisième militaire français tué au Sahel

depuis le début de l'intervention décidée sous François Hollande en 2013.

La France est en guerre au Sahel, et compte bien

prolonger son intervention. Les effectifs de l'opération Barkhane sont passés ces dernières semaines de 4 500 à 5 100 soldats, et des dizaines d'engins de guerre supplémentaires ont été envoyés vers les théâtres d'opérations. L'État français consacre 600 millions d'euros par an depuis 2013 à son intervention au Sahel, plus de 4 milliards en sept ans.

C'est au nom de la lutte contre le terrorisme et de la protection des populations civiles que les troupes françaises sont déployées. Mais le champ d'action des djihadistes n'a cessé de s'étendre et leur recrutement ne s'est jamais tari. Comment prétendre que les populations civiles sont mieux protégées ? La misère s'est aggravée, comme les exactions ou les humiliations subies de la part des armées africaines locales ou de l'armée

française, qui ont permis aux groupes armés d'élargir leur audience. Au Burkina Faso, des soldats burkinabé, d'une armée alliée de la France, ont massacré des villageois le 9 avril dernier. En fait, la guerre s'enlise aux dépens des populations, prises en étau entre les groupes djihadistes et les différentes armées, dont l'armée française.

La mort de ces légionnaires est, comme chaque fois, l'occasion pour Macron d'emboucher les trompettes du sacrifice au nom de la patrie. La vérité est que les soldats français interviennent au Sahel pour protéger des régimes corrompus qui méprisent leur population et pour défendre les positions des groupes industriels qui ont mis la main sur une partie de l'Afrique, comme Areva, Bolloré ou Total.

Boris Savin



Dans la région du Gourma, il y a un an.

États-Unis : de la crise sanitaire à l'effondrement économique

La crise sanitaire se poursuit aux États-Unis et se double d'une crise économique inédite. Au 3 mai, le pays comptait plus de 68 000 morts. Encore ce chiffre est-il, comme dans de nombreux pays, largement sous-estimé.

Le nombre de nouveaux cas, quelque 30 000 par jour, ne fléchit pas. Les grandes métropoles sont durement touchées et par exemple, l'État de New York avec 19 millions d'habitants compte plus de 24 000 morts.

Comme ailleurs, l'épidémie frappe d'abord les plus pauvres. Dans les abattoirs et l'agroalimentaire, par exemple, elle est particulièrement meurtrière. Une usine de viande du Dakota du Sud compte ainsi plus de 1 000 malades, surtout des travailleurs immigrés. Les Noirs sont nombreux parmi les victimes. Et les prisonniers sont durement frappés.

Des milliers d'entreprises ont fermé ou sont en faillite. À la différence des États européens, les États-Unis n'ont pas mis en place de mesures de chômage partiel. Des dizaines de millions de salariés sont licenciés. Au 30 avril, trente millions de personnes s'étaient inscrites pour

bénéficier d'allocations chômage. S'y ajoutent dix millions de chômeurs qui ne sont pas parvenus à accéder aux sites ou aux bureaux d'inscription, et peut-être vingt millions d'autres qui n'ont pas droit à ces allocations et ne sont donc pas dénombrés. Au total 50 à 60 millions de personnes se sont retrouvées brutalement sans travail, autant que dans les années 1930, après quatre ans de Grande Dépression. Mais cette fois-ci, l'économie s'est effondrée en six semaines. Les queues sont interminables pour l'aide alimentaire dont dépendraient désormais 38 millions d'Américains.

Ces chômeurs vont être dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts, ce qui pourrait provoquer une crise bancaire. L'avenir du secteur pétrolier est aussi incertain. Pour que le pétrole de schiste américain soit rentable, il doit se vendre au moins à 35 dollars (32 euros)



REUTERS

Distribution d'aide alimentaire.

le baril. Or, en raison de la chute des cours, accélérée par la crise actuelle, son prix est aujourd'hui autour de 25 dollars (23 euros). Ce secteur menace donc de s'effondrer, avec des millions d'autres chômeurs à la clé. Les collectivités locales, qui emploient environ un salarié sur dix, et voient leurs ressources chuter et leurs dépenses exploser, licencient massivement. 300 000 à un million de leurs employés, dans l'éducation, la santé, l'assainissement, la sécurité, pourraient perdre leur emploi. Au premier trimestre, le PIB du pays a chuté de 5 % ; au second, la chute pourrait être de 30 %.

Autant dire que lors de l'élection présidentielle de novembre prochain, Trump ne pourra capitaliser sur la croissance et le plein-emploi dont il se vantait il y a encore quelques mois. Dans

ce contexte, faire diversion en désignant une puissance étrangère comme une menace pour le pays est une vieille ficelle aux États-Unis. La Chine est aujourd'hui la cible numéro un. L'administration américaine a laissé entendre que Pékin pourrait avoir dissimulé des informations sur la propagation du virus, et même que celui-ci sortirait d'un laboratoire de virologie de Wuhan.

Cette campagne s'inscrit dans la continuité de la guerre commerciale engagée depuis trois ans. Le 1^{er} mai, Trump a ainsi interdit l'achat d'équipements électriques fabriqués par des « adversaires étrangers » – comprendre, la Chine. Une autre cible est Cuba : le secrétaire d'État Mike Pompeo a également critiqué les États, comme le Qatar ou l'Afrique du Sud, qui acceptent ses médecins dans la lutte contre le

coronavirus, leur demandant de ne pas verser un dollar au régime cubain. Les États-Unis maintiennent celui-ci sous embargo depuis six décennies et l'administration Trump espère le voir chuter un jour. Le Venezuela est également dans son collimateur. Trump œuvre depuis des mois au renversement d'un gouvernement insuffisamment docile à ses yeux, et prépare peut-être une intervention armée. L'Iran aussi est une cible potentielle.

Ces propos belliqueux, dans la bouche d'un fier-à-bras, peuvent en rester là. Mais l'accroissement des tensions peut aussi déboucher sur des conflits bien réels. Aux États-Unis comme ailleurs, la pandémie a déjà des conséquences qui dépassent largement la seule dimension sanitaire.

Michel Bondelet

Côte d'Ivoire : les méfaits du virus et ceux du système

Dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent l'aggravation de la situation liée à l'épidémie en Côte d'Ivoire.*

Le ralentissement de l'activité économique provoque déjà une augmentation du nombre de gens sans source de revenu. Ceux qui se débrouillaient pour survivre en faisant du petit commerce sur les trottoirs ou dans de minuscules gargotes, le peuvent de moins en moins ou plus du tout à cause du couvre-feu et des restrictions du confinement. Trouver chaque jour quelque chose pour nourrir sa famille est devenu un problème de plus en plus difficile à surmonter pour un nombre grandissant de personnes.

En pleine épidémie de coronavirus, le quartier Abobo Sagbé subit une pénurie d'eau potable. Alors que les autorités recommandent fortement le lavage régulier des mains, le respect des mesures d'hygiène, elles laissent tout un quartier sans eau courante.

Les habitants de ce

quartier vivent ce calvaire depuis plusieurs mois mais en cette période de crise sanitaire aiguë cela devient encore plus criant. Sous prétexte de lutte contre la fraude, la Sodeci, entreprise de gestion de l'eau dont un des principaux actionnaires est l'assureur français AXA, mène la bagarre contre les points d'eau où les habitants s'approvisionnent habituellement. Résultat, le prix du bidon d'eau de 25 litres a doublé, en passant de 25 à 50 francs CFA. Ceux qui sont éloignés n'ont d'autre choix que d'avoir recours aux pousse-pousse. Le prix du chargement de dix bidons est passé de 1 000 à 1 500 F. Dans ces conditions, comment appliquer convenablement l'hygiène nécessaire face à l'épidémie ?

Le niveau d'insécurité a bondi dans les quartiers populaires depuis

l'instauration du couvre-feu, de 21 heures à 5 heures du matin. Pour ne pas se faire surprendre, les gens s'empressent de rentrer chez eux. C'est le moment que choisissent les agresseurs pour opérer. Ils agressent les passants, cassent les commerces et braquent des domiciles sans que les

policiers censés patrouiller n'interviennent...

La presse fait état chaque jour de la multiplication de braquages de domiciles en plein couvre-feu, c'est-à-dire au moment où les policiers sont les seuls à être dehors. Les réseaux sociaux sont pleins d'images montrant la bestialité de ces forces de

répression sur des gens qui auraient violé le couvre-feu. Pendant ce temps, des malfrats sévissent sans être inquiétés. De plus en plus de gens commencent à soupçonner la complicité des policiers et des bandits. Comment s'en étonner ?

Le pouvoir aux travailleurs



YOUTUBE INFO DIRECT

Intervention policière contre un passant en Côte d'Ivoire.

Chômage partiel: les fausses inquiétudes du patronat

« C'est une énorme source d'inquiétude pour les chefs d'entreprise terriblement éprouvés par la crise et dont la situation va rester précaire après, voire longtemps après le 1^{er} juin. Ne gâchons pas les efforts faits jusqu'à présent ».

Voilà comment réagissait le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, le 30 avril, à l'annonce faite par le gouvernement d'une baisse de la prise en charge du chômage partiel à partir du 1^{er} juin.

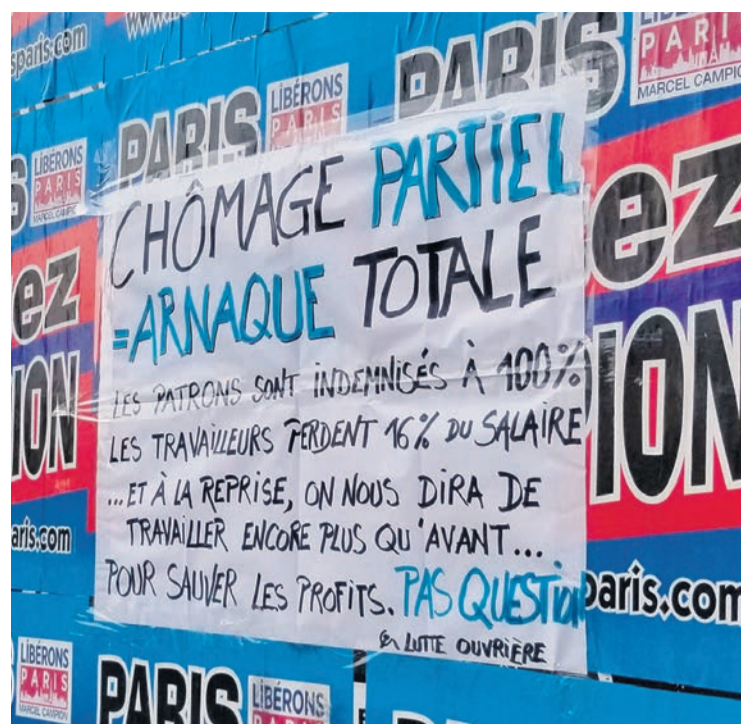
La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, s'était montrée très mesurée la veille en déclarant que le taux de prise en charge par l'État devrait être « un peu moins important » à compter du 1^{er} juin. Alors quelles sont donc ces entreprises « terriblement éprouvées par la crise » pour lesquelles le porte-parole du patronat fait mine de s'inquiéter ? 890 000 entreprises auraient recouru au dispositif

de chômage partiel. Celui-ci fait reposer pour les deux tiers le paiement des salaires sur l'État, et sur l'Unédic pour le solde, ce qui revient à le faire financer par les salariés eux-mêmes. Mais Roux de Bézieux ne se préoccupe certes pas du petit artisan, ni du patron de café qui emploie trois salariés, il n'est le porte-parole que des entreprises du Cac40 ou similaires, telles qu'Air France, Renault, ou PSA.

Les seules entreprises du Cac40 – qui affichent les cotations en Bourse les plus élevées – ont engrangé 87 milliards de profits en 2018, et 80 milliards en 2019. Le chômage partiel

coûterait 24 milliards d'euros, tous puisés dans les caisses publiques. Mais pour les capitalistes il n'est pas question de prendre sur les profits accumulés grâce à l'exploitation des travailleurs.

Même entièrement pris en charge par l'État, ce chômage partiel pose cependant un problème au patronat ; pressé de voir les travailleurs retourner à l'usine dans certains secteurs, il ne voudrait pas qu'ils se sentent trop tranquilles chez eux. De nombreuses déclarations patronales et gouvernementales le qualifient donc de « frein à la reprise économique », ce qu'il faut comprendre par la reprise de leurs affaires. Le gouvernement s'est empressé de répondre à cette autre inquiétude patronale par une nouvelle injonction faite aux parents salariés : ceux qui ne pourraient pas



retourner au travail du fait de la garde de leurs enfants seront tenus de fournir une attestation prouvant que l'école ne peut les accueillir.

Les préoccupations du grand patronat sont au fond toujours les mêmes : le chômage partiel est bien venu s'il permet de ne rien

déboursier pour les salaires, à condition que les travailleurs restent disponibles pour l'exploitation. L'argent de l'État d'une part, la sueur des travailleurs de l'autre, il ne faut pas que ces deux sources de profit viennent à manquer.

Aline Rétesse

“Patriotisme économique” : se défendre des capitalistes



Dans la lignée de Macron qui, début avril, parlait de la nécessité de « rebâtir l'indépendance économique de la France », le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, est intervenu le 29 avril pour faire de nouveau la promotion du patriotisme économique.

Le Maire a ainsi annoncé qu'il contrôlera les investisseurs étrangers dès qu'ils voudront acquérir 10 % d'une entreprise française, au lieu de 25 % jusque-là. La liste des secteurs à protéger, car jugés stratégiques, s'allonge. Aux secteurs de la défense, des technologies de l'information, de l'énergie, des télécommunications, de l'agroalimentaire, de l'aérospatial, des transports, de l'eau, du médical, il ajoute celui des biotechnologies.

« Dans cette période de crise, a déclaré le ministre, certaines entreprises sont vulnérables. [...] Des technologies fragilisées pourraient être rachetées à bas prix par des compétiteurs étrangers. » Il s'agit donc de protéger de la concurrence de grands groupes français qui pourraient être affaiblis par la crise.

Dans la même veine, le ministre de l'Économie a insisté sur une nécessaire relocalisation de certaines

productions, se disant prêt à mettre en œuvre « une politique fiscale qui maintienne l'attractivité de la France, sinon aucune entreprise ne rapatriera sa production ». Le gouvernement mettra donc de nouveau la main à la poche, autrement dit dans celle des classes populaires, afin de soutenir les patrons. Ces économistes « patriotes » veulent convaincre les travailleurs que défendre leurs patrons, parce que français, serait dans leur intérêt, protégerait leurs emplois et leurs conditions de vie. Il n'y a rien de plus faux.

Le patriotisme économique de Le Maire se résume à protéger les capitalistes français dans la guerre qui les oppose à leurs concurrents étrangers. Mais la dépendance économique entre pays, la mondialisation et l'existence d'une division internationale du travail, ne sont pas en eux-mêmes la source de tous les maux. Le vrai problème est le fait que les capitalistes tiennent les rênes de la production entre leurs mains et qu'ils prennent leurs décisions en fonction de ce que cela peut leur rapporter. Pour faire face à la catastrophe économique qui en résulte, les travailleurs doivent arracher à cette classe capitaliste le pouvoir qu'elle détient sur la société.

A. R.

Risque sanitaire : exploitation sans entrave

Alors que la production va redémarrer, ou s'intensifier dans les entreprises où elle ne s'est jamais arrêtée, le patronat s'inquiète du fait que des travailleurs puissent contester les conditions matérielles de la reprise.

Dès les premiers jours du confinement, à la mi-mars, des patrons s'étaient heurtés à des débrayages et des mouvements de grève car ils voulaient continuer à faire travailler les ouvriers sans masques ni mesures de protection. Dans certaines usines, les directions avaient essayé de se mettre à l'abri de toute contestation devant les tribunaux en faisant signer à leurs salariés une décharge dégageant la responsabilité patronale en cas d'infection sur le lieu de travail.

À présent les maires, sommés d'ouvrir les écoles le 11 mai dans des conditions sanitaires discutables, s'inquiètent ouvertement de voir leur responsabilité pénale engagée. Le patronat veut s'engouffrer dans cette brèche. Le Medef, ainsi que deux organisations de petits patrons, ont écrit le 30 avril à la ministre du Travail pour réclamer

que « le cadre juridique soit adapté à la situation actuelle ». En clair, ils souhaitent que les manquements patronaux à l'obligation de protection de la santé de leurs salariés ne puissent pas faire l'objet de plaintes de travailleurs devant les juges. Le risque juridique ne doit pas entraver la relance de la recherche du profit maximal.

Le patronat sait pertinemment que nombre d'entreprises ne pourront pas respecter les mesures barrières en leur sein, ou ne voudront pas engager les frais nécessaires pour adapter la production aux précautions sanitaires de la période. Il a déjà obtenu du gouvernement que les contaminations sur le lieu de travail ne puissent être reconnues comme des maladies professionnelles. Il veut en plus être sûr à l'avance que ses victimes ne pourront pas se tourner vers la justice.

Lucien Déroit

Télétravail : comment les patrons en profitent



FRANÇOIS ROY LA PRESSE

Édouard Philippe l'a dit et redit, le télétravail devra être maintenu partout où c'est possible. La ministre Muriel Pénicaud en rajoute, le présentant même comme la solution aux problèmes des transports de la région parisienne.

Le manque de masques, la crainte des transports en commun, la méfiance vis-à-vis des patrons quant à faire le nécessaire en matière de sécurité sanitaire à l'intérieur des locaux, l'impréparation du gouvernement, tout cela joue en faveur du télétravail... quand il est proposé.

Car la majorité des salariés ne sont pas concernés. En plus de tous ceux qui n'ont jamais cessé de travailler en « présentiel », ce sont tous les ouvriers de l'industrie, les employés des commerces aujourd'hui fermés, les enseignants du primaire puis des collèges, les agents des collectivités territoriales, les ouvriers du bâtiment et des travaux publics... soit des millions de travailleurs qui

sont obligés de retourner physiquement au travail.

Mais pour tous ceux que les patrons obligent à télétravailler, ce n'est pas une sinécure. Ceux qui ne l'avaient jamais fait ont dû se dépêtrer tout seuls.

Comment faire coexister, dans son logement, travail et vie personnelle, charge des enfants et coups de téléphone, visioconférences et préparation des repas pour la famille, apprentissage de nouveaux outils informatiques et pression des chefs?

Dans l'urgence, les directions ont aussi fait disparaître le « droit à la déconnexion » et les belles règles théoriques qui devraient régir le télétravail. À la Caisse d'assurance maladie de l'Île-de-France,

certains cadres se sont permis de donner aux assurés le numéro de téléphone personnel de certains agents, sans leur demander leur avis.

Dans bien des cas, le remboursement des frais téléphoniques ou d'Internet n'est pas prévu. Nokia, multinationale de télécommunications, ne remboursera rien, sauf à ceux qui étaient déjà auparavant en télétravail.

Avec le travail à distance, les patrons réussissent à faire des économies, parfois mesquines. Certains ne payent plus de primes repas. Nokia fait des économies sur le ménage, la maintenance, l'énergie en fermant plusieurs bâtiments sur son site de Nozay. Des dessertes en navette sont supprimées, des cantines fermées...

Parfois même, certaines sociétés profitent de l'aubaine pour mettre leurs salariés simultanément en télétravail et en chômage technique.

De manière générale, la plupart des patrons ne se plaignent pas du télétravail, car ils veillent à ce que l'intensité et la productivité soient au rendez-vous. Une entreprise de systèmes informatiques impose à plusieurs centaines de salariés deux jours de télétravail, suivis obligatoirement de trois autres jours en congés, RTT ou jours pris sur le compte épargne-temps. Résultat, les salariés travaillent d'arrache-pied pour assurer le suivi, car il est impossible de faire le travail en deux jours. Des sociétés sous-traitantes imposent à leurs informaticiens de travailler tous les jours jusqu'à 19 heures, voire

plus. Chez Nokia, c'est visio-réunion sur visio-réunion, même le vendredi à partir de 17 heures, pour maintenir la pression. Les résultats du premier trimestre 2020 sont d'ailleurs, d'après la direction, satisfaisants.

Car les résultats sont là : les banques, les assurances, les Netflix et toutes les grandes sociétés qui peuvent faire télétravailler leurs salariés s'en sortent bien jusqu'à présent.

Alors que le gouvernement veut présenter le télétravail comme une « chance » pour les salariés, c'en est surtout une pour les actionnaires.

Bertrand Gordes

Grande distribution : la prime au compte-gouttes

La prime de 1 000 euros, censée récompenser les salariés de la grande distribution, ne sera pas attribuée à ceux qui télétravaillent.

En effet, sous la pression des patrons de la branche, le gouvernement a introduit une possibilité de discrimination pour le versement de cette prime, tenant compte de la présence sur le terrain.

Jean-Charles Naouri, le PDG de Casino, s'est empressé de proclamer : « Nous allons naturellement octroyer une prime », et a ajouté : « Il est naturel qu'elle ne soit pas la même pour quelqu'un en télétravail ou en caisse. »

Mais la pingrerie ne

s'arrête pas là. Les chaînes de la grande distribution, Auchan, Carrefour, et autres Leclerc, pourtant dopées pendant la période de confinement, renâclent même à verser la prime forfaitaire de 1 000 euros promise aux « employés en première ligne ». Elles parlent maintenant de prime au prorata du temps de travail effectif « sur le terrain » sur une période définie.

C'est la classe!

B.G.



Nos lecteurs écrivent : Au centre d'appel Sitel, insécurité sanitaire

Au centre d'appel Sitel de Romainville, environ 200 salariés assurent habituellement le service clientèle pour plusieurs entreprises, comme Nestlé, Leclerc, Blablabus ou Edenred. Sitel est une des deux entreprises choisies par le gouvernement pour gérer le numéro vert d'information sur le coronavirus.

Alors que le gouvernement n'a que le mot télétravail à la bouche, à Sitel cela n'a été proposé aux salariés que sur certaines activités, et pas à ceux affectés à l'information coronavirus. Un comble ! Ceux qui ont été mis en télétravail ont dû emporter chez eux tout un bric à brac, dont l'unité centrale de l'ordinateur, au lieu d'un

portable. Y compris ceux qui rentrent en transports en commun !

La plupart des salariés sont en CDD et beaucoup n'ont pas été renouvelés depuis le début du confinement. Pourtant la charge de travail est importante, notamment sur l'information coronavirus.

Pour répondre aux salariés et aux patrons qui veulent connaître les recommandations, les conseillers ont des fiches établies par le ministère du Travail. Elles définissent les précautions à prendre selon les métiers, et l'une d'elles porte sur le travail en centre d'appel... Ainsi, selon le ministère, les centres d'appel doivent fermer les fontaines

à eau et fournir des bouteilles d'eau individuelles, ainsi que du gel hydroalcoolique sur chaque plateau, des lingettes désinfectantes, un film jetable pour les claviers, et enfin attribuer des postes individuels.

Aucune de ces directives n'est respectée à Sitel Romainville : ni bouteilles, ni lingettes, ni film. Il y a bien du gel, mais seulement à l'entrée. Et les étiquettes nominatives posées sur les postes semblent une plaisanterie car on continue à faire changer les salariés de poste.

Pour Sitel, l'information coronavirus, c'est « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

Une lectrice

Tests sur l'irresponsabilité



Usine de masques – Plaintel : scandales et mots ronflants

À quelques jours du déconfinement, la question de la relance d'une usine de fabrication de masques, située à Plaintel près de Saint-Brieuc fait toujours couler beaucoup d'encre dans l'agglomération.

De Le Fur, député (LR), à Cadec (LR), président du conseil départemental, et quelques autres, tous y vont de leur discours et de leur solution... pour la remise en route de l'usine de Plaintel, fermée en 2018, et qui pouvait fabriquer jusqu'à vingt millions de masques par mois, entre autres le FFP2, qui font cruellement défaut aujourd'hui.

Indépendance économique et sanitaire, relocalisation, etc., les mots ronflants ne manquent pas ! Un ex-secrétaire d'État écolo devenu consultant est même chargé de mission par le conseil régional de Bretagne et penche pour la création d'une société coopérative. Le Fur vient également de sortir de son chapeau un projet soutenu par un financier suisse prêt à investir

des millions dans une nouvelle usine dont l'activité pourrait se situer dans les anciens locaux de Chafoteaux, à Ploufragan. On croit rêver !

Il est dommage que tout ce beau monde ne se soit pas beaucoup manifesté lors des différents plans de restructurations et de licenciements qui ont émaillé les quinze dernières années de l'usine de Plaintel.

Mais capitalisme et santé publique ne font pas bon ménage. À l'origine, il y avait l'entreprise Giffard, devenue Spérian, puis Honeywell au gré des changements d'actionnaires. Cette usine a multiplié les plans de restructurations et de licenciements avant de fermer purement et simplement, entraînant le licenciement de tous les travailleurs. Ce

groupe multimilliardaire avait alors choisi de faire fabriquer ses masques en Tunisie car c'était plus rentable.

L'usine fermée, toutes les machines et lignes d'assemblage, payées en partie par les fonds publics, avaient été envoyées chez un ferrailleur local. À l'époque, cela n'avait pas non plus ému tous ces gens, pas plus que les licenciements de travailleurs lors des plans de suppressions d'emplois successifs.

Il n'y a pas à faire confiance à de tels politiciens, toujours prêts à refinancer avec l'argent public des projets plus aléatoires les uns que les autres. Une usine de masques au plus près des besoins de la population est sûrement nécessaire. Mais un véritable contrôle des travailleurs et de la population sur toutes ces opérations serait encore plus nécessaire !

Correspondant LO

Nestlé – Itancourt : à l'heure de la fermeture

Les discussions amorcées par Nestlé pour la fermeture de son site d'Itancourt, dans l'Aisne, ont suivi leur cours malgré le confinement.

La direction a profité de la levée du piquet de grève pour cause de confinement pour négocier sans la pression des travailleurs. Elle maintient son projet de fermeture, mais prétexte l'importance de la livraison de soupes spéciales pour les malades hospitalisés afin de justifier l'ouverture de l'usine pendant le confinement, avec la prise de risque que cela entraîne pour les salariés. Toutes les lignes tournent car la direction veut assurer des stocks pour tenir pendant la réorganisation de la production sur d'autres usines. Mais en fait, très peu d'embauchés ont repris le travail et c'est avec des dizaines d'intérimaires que la direction fait tourner les lignes.

La direction presse les ouvriers avant de s'en débarrasser en mettant la clef sous la porte. Offrir des croissants et quelques produits, comme elle l'a fait à plusieurs reprises, ne suffit pas à le faire oublier.

Pour les salariés de Nestlé, les conditions de licenciement sont restées au même point. Elles comprennent des mesures d'âge pour ceux qui sont proches de la retraite, des mutations sur l'usine contiguë spécialisée dans les céréales, ou sur le site de Boué, situé à 50 km.

Les travailleurs mutés auront une compensation inférieure à 25 000 euros, selon la distance qu'ils auront à faire, et des aides en cas de déménagement. Mais aucun

n'est véritablement certain d'avoir un emploi. Car ces nouveaux postes sont liés aux éventuels départs de salariés qui les occupent en ce moment et à qui Nestlé propose des mesures d'âge, ou bien de précaires à qui la direction faisait miroiter l'embauche. Pour rejoindre d'autres entreprises Nestlé, les salariés d'Itancourt seront prioritaires mais il devront postuler et passer un entretien...

La direction prétend reclasser tout le monde mais elle ne croit pas à son propre discours, puisqu'elle prévoit une prime de départ « renforcée » de 25 000 euros minimum, selon l'ancienneté, pour ceux qui n'auraient pas de nouveau poste. Quant à ceux qui refuseraient la mutation du fait des distances, des horaires, du type de travail proposé, elle se contenterait de verser 20 000 euros minimum, toujours modulée selon l'ancienneté.

Dans le secteur du saint-quentinois, cette nouvelle fermeture est une catastrophe, pour les travailleurs, pour les commerçants et pour les collectivités territoriales qui avaient mis la main à la poche pour l'implantation de cette usine.

Tous les discours officiels sur la nécessité de préserver l'emploi ne font visiblement ni chaud ni froid à une entreprise comme Nestlé !

Correspondant LO



Quand l'usine de Plaintel fabriquait des masques... en 2001.

P&O Ferries – Calais : un patron à l'offensive

Dans un premier temps, le trafic transmanche de marchandises et de voyageurs a continué normalement malgré l'épidémie.

Mais, la situation sanitaire se dégradant, les limites du nombre de passagers à bord des car ferries ont été abaissées à 150 (pour une capacité maximale habituelle de quelque 2 000). Puis, le trafic des voyageurs, sauf exceptions très limitées, a été totalement stoppé.

C'est alors que la direction de P&O Ferries a poussé des cris d'orfraie, retirant du service la moitié de sa flotte entre Calais et Douvres, au motif qu'il ne serait pas rentable

de ne transporter que du fret. Elle exige près de 250 millions de livres, dont 150 millions de livres du contribuable britannique, rien de moins. Faut de quoi, elle menace de ne plus assurer le trafic entre l'Angleterre et le continent, ce qui fait peser le risque d'une pénurie de produits vitaux.

Sous prétexte de crise sanitaire, P & O annonce de plus une véritable attaque en règle contre ses salariés anglais : suppression des congés payés en période

de forte activité, planification imposée en période basse, remise en cause des salaires, des roulements de travail. Elle y ajoute l'engagement à renoncer au droit de grève, la suppression

de toutes les dispositions relatives à l'ancienneté, en particulier en cas de licenciement, l'alignement des conditions de travail sur le plus bas niveau au nom de la concurrence.

L'objectif est la baisse de 20% des coûts, au rang desquels elle range, bien évidemment, les salaires et le nombre de salariés.

Correspondant LO



Deux ferries P&O bloqués à Douvres.

Airbus - Toulouse : la crise dans l'aéronautique et la guerre contre les travailleurs

Avec l'épidémie Covid-19, c'est la crise dans toute l'aéronautique. C'est la crise pour les compagnies aériennes qui disparaissent ou font la manche auprès de leur État. Mais c'est aussi la crise pour les avionneurs comme Airbus.

Face à cette crise, c'est aux travailleurs de la filière aéronautique que les patrons d'Airbus et des entreprises sous-traitantes veulent présenter la note. Cette filière représente au moins 70 000 emplois rien que sur la métropole toulousaine avec Airbus, Safran, ATR, Thales, Daher, Derichebourg, Altran... et des dizaines d'autres entreprises.

Les menaces sur les emplois sont réelles chez Airbus comme l'évoque sans le dire clairement le PDG, dans son courrier du 24 avril à l'ensemble des 135 000 salariés du groupe. Avec des accents alarmistes, au nom de la « survie d'Airbus », il envisage « des mesures de plus grande envergure à cause de l'ampleur de cette crise et

de sa durée probable ». Que la menace sur les emplois soit réelle ou qu'elle serve à faire accepter aux travailleurs les attaques prévues tout en rassurant les actionnaires et les marchés, les travailleurs sont avertis : c'est à eux que l'on présente la facture.

Cela a d'ailleurs commencé dès le début de l'épidémie. Après quatre jours de fermeture, Airbus a très vite cherché à faire reprendre à tout prix le travail, en particulier dans les ateliers.

Avec l'approbation de certains syndicats, la direction a imposé un accord tel que, crise ou pas, elle y perde le moins possible. Il prévoit des congés imposés, des jours à rattraper jusqu'en 2021, des semaines de chômage partiel,



Moteurs d'Airbus A320neo à l'assemblage.

peut-être jusqu'à fin octobre suivant les besoins de la production, avec 8% de moins sur le salaire net.

Après avoir demandé à toute la chaîne des fournisseurs de réduire leur production de 30%, et après s'être débarrassé de la majeure partie des intérimaires, les patrons d'Airbus s'attaquent aux travailleurs de la sous-traitance.

Au bureau d'études, vendredi 24 avril, suite au courrier du PDG, il a été recommandé d'interrompre tous les contrats de sous-traitance. Dans certains

secteurs, cela a été fait tout de suite. Dans d'autres, cela se fera à la date de fin du contrat. Sur les chaînes de montage, en plus des intérimaires qui ont en partie disparu, il y a aussi des travailleurs sous-traitants sur site, qui s'occupaient de certains postes, et qui ont laissé la place à des ouvriers Airbus.

Ainsi, des milliers de suppressions d'emplois se profilent. Daher, un sous-traitant équipementier aéronautique menace de se débarrasser de 3 000 salariés en France dont 1 300 CDI. Stelia, une filiale

d'Airbus qui produit notamment les pointes avant des avions, a fermé son site de Mérignac et mis tout le monde au chômage partiel jusqu'en octobre. Mais des sous-traitants, eux, ont mis la clé sous la porte ou ont perdu leur contrat.

Dans les usines de Toulouse, cette incertitude sur l'avenir pèse sur l'ambiance en particulier chez les derniers embauchés. Cela s'ajoute aux circonstances liées à l'épidémie, qui a déjà fait des victimes dans le personnel.

« L'esprit d'entreprise » que le patron invoque à toutes les occasions, ne fait plus illusion auprès de bon nombre de travailleurs et cache mal la réalité de l'aggravation de l'exploitation. Beaucoup de discussions vont dans ce sens, et ce que prévoient les patrons d'Airbus ne passera peut-être pas comme une lettre à la poste. De ce point de vue, les travailleurs de la chaîne NH d'Airbus Helicopters à Marignane, qui ont refusé la différence de traitement entre les équipes, montrent la voie.

Correspondant LO

Le personnel mis sous pression

Chez Airbus, la reprise est à l'ordre du jour dans les bureaux. Mais comme il faut tout de même respecter les règles sanitaires, il est question d'équipes blanche, rouge, bleue, qui alternent travail sur site certains semaines, et télétravail les autres...

Dans les ateliers, après avoir été bienveillant

avec les premiers volontaires afin de rassurer, les vieilles habitudes de « management » reprennent. Sur la chaîne de montage A350, les entretiens annuels continuent. Pour certains chefs, le but est clairement de déterminer les motivations professionnelles et le niveau « d'esprit d'entreprise » des

ouvriers. Cela s'appelle la « people review ». Lors d'une réunion générale de secteur, l'OL (le chef des chefs d'équipe) a dit que cela servirait en cas de plan social!

Dans un autre secteur, où il n'y avait pas eu beaucoup de « volontaires » les semaines précédentes le DPL (au-dessus de l'OL) a menacé collectivement

les travailleurs et promis de les convoquer un à un pour discuter de leur « attitude irresponsable ». En réalité il cherche à mettre dans la tête des salariés que ceux qui sont restés confinés sont des fainéants, une grossière tentative de division qui ne prend pas.

Correspondant LO

Ryanair : pour maintenir les emplois, il faut prendre sur les profits !

La compagnie aérienne Ryanair, qui comprend 19 000 salariés, prévoit 3 000 suppressions d'emplois dans les prochains mois, principalement parmi les pilotes et le personnel navigant.

Les avions de Ryanair sont à l'arrêt au moins jusqu'au mois de juillet. Le PDG Michael O'Leary avait annoncé une diminution de 50% de son propre salaire pour avril et mai, qui sera finalement prolongée jusqu'à mars 2021. Cela ne devrait pas le mettre sur la paille, alors que sa fortune

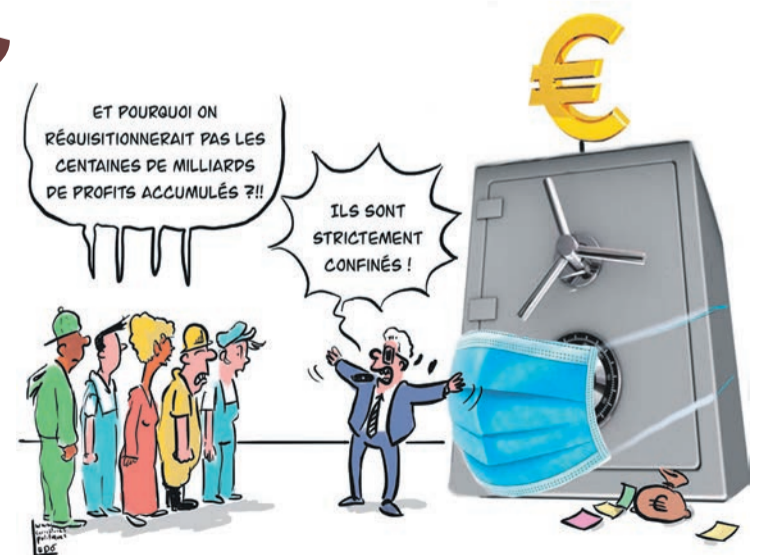
est estimée à plus d'un milliard de dollars.

Mais cela ne sert qu'à faire accepter aux travailleurs des sacrifices qui auront, pour eux, des conséquences autrement plus graves. La direction a annoncé plus de 3 000 suppressions d'emplois, et ceux qui resteront se verront imposer

des congés sans solde, ou des baisses de salaire de 20%.

Ryanair envisage une perte nette de 100 millions d'euros entre mars 2020 et mars 2021. Mais la compagnie a réalisé près d'un milliard de bénéfices en 2018, et à peu près autant en 2019. En prenant sur ces bénéfices passés, il y aurait largement de quoi maintenir emplois et salaires.

Hélène Comte



RATP – bus : le pire après le 11 mai ?

Dans le déconfinement annoncé, la RATP joue un rôle central pour transporter les travailleurs en région parisienne, où ils sont des millions à emprunter habituellement les transports.

Un bus est un lieu mal aéré, habituellement bondé, où le respect des distances est difficile. D'autant que les travailleurs résident massivement dans les villes populaires, où la saturation se fait déjà sentir.

Face au problème il est annoncé des autocollants censés interdire une partie des sièges et le port obligatoire du masque. Il s'y ajoute l'annonce d'une mobilisation de la police pour verbaliser ceux qui n'en auraient pas. Ainsi la responsabilité d'une éventuelle deuxième vague de l'épidémie serait attribuée au manque de respect des règles. Pour augmenter la fréquence des passages sur une ligne, la direction revient sur deux mesures de protection. Les prises et les fins de service au dépôt seront remplacées par des prises ou des fins de service sur la ligne, ce qui obligera les salariés RATP

à prendre les transports. De plus il n'est pas prévu de leur laisser plus de temps que les cinq ou huit minutes habituelles pour nettoyer les « points contacts » du poste de conduite avec les lingettes alcoolisées.

La direction remettra aussi une partie des horaires en deux parties, ce qui oblige soit à rester des heures en attente dans un local de travail, soit à faire deux allers-retours dans la journée. C'est tout l'inverse de ce qui serait nécessaire pour réduire l'exposition au risque de contagion.

Pour plus tard, la direction prévoit carrément de remettre en cause la montée par l'arrière du bus et le sas d'isolement du poste de conduite au niveau des premiers sièges. Pour cela elle planche sur l'installation d'un plexiglass ou d'un film de séparation. Son discours vise à opposer la sécurité

des employés à celle des usagers. De la part d'une direction qui entasse toute l'année les voyageurs, et qui les entassera de toute façon à partir du 11 mai, cela ne manque pas d'audace.

Quant à l'application des mesures « cas contact » suivies de « mise à l'isolement » pour les cas suspectés ou avérés de Covid-19 parmi les salariés, on se doute bien que la direction ne fera pas plus que ce qu'elle n'a jamais fait en matière de prévention. Alors qu'ils seront bien plus nombreux à passer dans les dépôts et les terminus.

La direction de la Ratp veut avant tout se plier aux exigences du gouvernement et du patronat de transporter travailleurs et écoliers à leurs risques et périls, et à ceux de ses salariés.

Mais l'inquiétude grandit à l'approche du 11 mai, et les travailleurs n'ont pas à accepter ce qui ne leur convient pas.

Correspondant LO



FRANCE 3 AUVERGNE

CAF de Nancy : galère à tous les étages

Près d'un tiers des 350 salariés de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Nancy sont des mères de familles. Elles ont interrompu le travail dès la fermeture des écoles, la veille du confinement.

Leur activité a alors été d'être enseignantes pour leurs enfants ce qui, si on y ajoute la gestion du quotidien à la maison, représente un véritable temps plein. Puis à l'approche des vacances de printemps, la direction, s'appuyant sur le fait qu'elle ne les avait pas déclarées en arrêt maladie pour garde d'enfant, a fini par leur faire livrer des ordinateurs pour qu'elles puissent retravailler « au moins quelques heures ». La plupart étaient volontaires, car cela permettait de sortir un peu du quotidien et de se sentir utiles.

Les salariés sans enfant ont tous été renvoyés à la maison le 16 mars avec leur ordinateur sous le bras. Charge à eux de l'installer et d'aménager un espace de travail. Mais le nombre de connexions à distance étant insuffisant, la direction a d'abord organisé sur deux équipes (7-13h et 13-19h) le télétravail des métiers jugés indispensables. Pour ces salariés, le télétravail a été difficile dès le début, avec des horaires fixes et des ralentissements informatiques qui donnent parfois envie de jeter l'ordinateur par la fenêtre. Sans parler des logements trop petits pour avoir une pièce dédiée, le fait de travailler souvent en n'ayant ni bureau ni siège correct, avec l'ordinateur sur la table du salon voire sur une table basse...

Ces salariés ont, dès le

début du confinement, été soumis à la pression de la « production », faisant même des heures supplémentaires les samedis. D'autres, comme les travailleurs sociaux, faisaient leur possible pour faire face à la détresse des familles. Quant aux cadres et aux informaticiens, ils ont eu à gérer et à organiser la continuité de l'activité et n'ont, dans l'ensemble, pas ménagé leurs efforts. Tous ont travaillé sans réticence, car il fallait maintenir les droits des allocataires qui risquaient de se retrouver en situation très difficile si la Caf interrompait son activité.

Une partie des salariés avaient le sentiment diffus qu'ils seraient enfin considérés et reconnus comme indispensables. Mais ils ont vite déchanté quand il y a eu assez de connexions pour revenir à temps plein malgré le mal de dos lié à l'ergonomie déplorable des postes de travail, et pire encore quand les heures supplémentaires n'ont pas été payées sur la paie d'avril!

Enfin et surtout, les salariés précaires ont été les plus touchés par la situation. Les fins de mission des CDD et intérimaires se sont multipliées. Au moins une dizaine d'entre eux se sont retrouvés au chômage, alors que certains espéraient une embauche. Pour ces salariés précaires, la galère n'a pas attendu.

Correspondant LO



SNCF – Orléans Les Aubrais : experte en circulation... du virus!

À Toury, au nord d'Orléans, la SNCF avait engagé de gros travaux de voie pour équiper la ligne Orléans-Paris d'installations permanentes de contre-sens, destinées à « fluidifier le trafic ».

Si les travaux se sont arrêtés au début de la pandémie, la direction SNCF a voulu, très vite, reprendre ceux-ci au motif qu'ils sont prioritaires pour l'infrastructure. Pourtant, il y a plus de dix ans, alors que les cheminots en charge de la circulation des trains les réclamaient, il leur était

répondu que c'était des « investissements lourds » et qu'il fallait attendre!

Mais depuis une dizaine de jours, plus de 50 travailleurs se relaient sur le chantier, sans avoir le nombre de véhicules nécessaires, ni la possibilité d'effectuer tous les gestes barrières

pourtant préconisés par la SNCF et les entreprises sous-traitantes.

Alors que les trains prennent du retard avec les ralentissements dus aux travaux, le déconfinement, lui, est en avance. La SNCF et les entreprises de travaux engagées sur ce chantier ne peuvent sans doute pas mieux s'y prendre pour faire circuler... le Covid-19!

Correspondant LO

SNCF : Farandou veut tuer l'emploi, pas le virus

Farandou, le nouveau président de la SNCF, a annoncé qu'il entendait faire payer aux cheminots la perte de recettes liée au coronavirus. « Si la reprise est lente et si nous produisons moins de trains que par le passé, il ne sera pas anormal ou illogique d'ajuster le niveau d'emploi au volume d'activité », a-t-il déclaré le 2 mai.

C'est une décision aussi choquante qu'irresponsable. Comme prétexte Farandou a mis en avant une baisse du chiffre d'affaires de deux milliards d'euros. Il s'est empressé d'y ajouter la perte d'un milliard de recettes liée à la grève contre la réforme des retraites, pour présenter la SNCF comme quasiment au bord du gouffre.

En raison du confinement, le transport ferroviaire de voyageurs a évidemment chuté de façon drastique, à 6 ou 7 % de son volume habituel. Mais les dépenses de la SNCF ont aussi chuté : 100 000 cheminots ont été placés, y compris de façon rétroactive, en chômage partiel. C'est l'État, donc l'argent public, et non la SNCF qui a payé les salaires dans la période en cas de chômage partiel. La SNCF a aussi refusé de garantir le maintien de l'intégralité du salaire, en particulier les primes liées au travail de nuit ou de dimanche, qui représentent

parfois une grande part de la rétribution. De plus, comme beaucoup de patrons, la SNCF a imposé à bon nombre le vol de six jours de congé et de repos compensateurs.

Elle a aussi suspendu beaucoup de contrats avec des entreprises sous-traitantes, dans le nettoyage ou la sécurité. La plupart des travaux de rénovation sur les voies, souvent réalisés par des entreprises sous-traitantes ont été stoppés. Dans toutes ces entreprises, les salariés ont été placés au chômage partiel ou intégral. Bien plus que la trésorerie de la SNCF, ce sont donc les travailleurs qui ont déjà fait les frais du virus, non seulement sur le plan sanitaire pour certains, mais aussi sur le plan financier. C'est déjà inacceptable.

Aujourd'hui, la direction de la SNCF trépigne d'impatience à l'idée de remplir à nouveau ses trains. Concernant la grande vitesse, elle a promis un niveau de

trafic équivalent à l'an dernier, dès la mi-juin pour les congés d'été, alors même que les festivals sont annulés et que tout le monde ignore s'il sera possible de quitter une région. Mais la SNCF rechigne à l'idée de respecter les règles de distanciation et de ne remplir qu'un siège sur deux, évidemment pour des raisons commerciales.

Concernant les TER et les transiliens, Farandou promet 50 à 60 % du trafic dès le 11 mai et 100 % dès le mois de juin. Avec le déconfinement, une grande partie des risques de contamination seront liés au transport de millions de salariés, alors que le

virus circule plus facilement que les trains de banlieue.

En temps normal, les transports en commun sont déjà surchargés. Comment croire que les règles de « distanciation sociale » pourront y être respectées ? Farandou, qui n'a pas de solution, en appelle à la bonne volonté des patrons pour inciter au télétravail le maximum de leurs salariés.

Une chose est sûre, quel que soit le rythme de déconfinement, il faudrait garantir l'entretien et la parfaite désinfection des rames mises à disposition des voyageurs. Il faudrait garantir au personnel qui opère sur ces rames, que ce soit à la

conduite, à l'entretien mécanique ou à la désinfection, les protections maximales et des effectifs renforcés, vu la charge de travail décuplée pour chaque train. Mais Farandou, au lieu de mettre au premier plan la sécurité des usagers et des cheminots, veut profiter de cette crise pour supprimer des emplois.

La priorité devrait être au contraire d'embaucher massivement dans l'entretien et le nettoyage des rames, l'aide aux usagers en gare et dans les trains, afin que l'on ne risque pas sa vie et celle de ses proches en prenant le train.

Christian Bernac



SÉBASTIEN COMPAGNON

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Après la crise : pour tout changer, il faudra une révolution !

À l'occasion du Premier mai, la CGT a fait signer la pétition « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », qu'elle a initiée avec d'autres associations dont Greenpeace, Oxfam. Ces 16 organisations, et beaucoup d'autres, affirment qu'il faut « tout repenser » pour « inventer le monde d'après ».

La CGT a par exemple proposé à ses adhérents de poster sur les réseaux sociaux un message commençant pas « le jour d'après, je veux... »

Oui il faut tout changer dans la société. Mais pour que le jour d'après ne soit pas pire que celui d'avant, il faut comprendre comment on en est arrivé là. La crise du coronavirus a rendu tangible à beaucoup de travailleurs la faillite d'un système qui a méthodiquement sacrifié les hôpitaux publics, les Ehpad et tous les services utiles à la population pour drainer le maximum d'argent vers les capitalistes et les banques. Elle a révélé les tares d'une économie qui a relié les pays et les continents pour mieux piller les ressources et exploiter sans frontières mais est incapable de mettre en commun les compétences et les moyens techniques accumulés par l'humanité

pour faire face à la pandémie et à ses conséquences économiques.

Contrairement à ce que répètent les pétitionnaires, ces tares ne résultent pas du fait que les gouvernements au pouvoir depuis 40 ans, en encourageant les délocalisations et en détruisant les services publics, auraient mené des « politiques néolibérales », comme si on avait pu en attendre autre chose. Toute l'économie est entre les mains d'une petite minorité de grandes familles bourgeoises pour qui les entreprises qu'elles achètent, vendent, ferment, dans quelque domaine que ce soit, ne sont que des supports pour réaliser des profits. Si tous les gouvernements, sous toutes les latitudes, ont « favorisé les marchés financiers » et « sacrifié les services publics » c'est que, partout, les États nationaux, les ministres comme les hauts fonctionnaires

qui dirigent les administrations, sont au service de ces familles bourgeoises.

Demander aux États de « désarmer les marchés financiers », « d'assurer l'égalité et de répondre aux besoins de la population », selon les formules reprises dans de multiples tracts, c'est se bercer d'illusion. Pire, c'est désarmer politiquement les travailleurs et les classes populaires en leur faisant croire que l'État, s'il était dirigé par une autre équipe, par un bon gouvernement, pourrait obéir à d'autres priorités et se mettre à leur service.

Pour préparer le jour d'après, il n'y a rien à réinventer. Il faut en finir avec le système capitaliste et pour cela renouer avec les perspectives socialistes et communistes. On ne pourra rien changer dans cette société en faillite, sans arracher le pouvoir à la bourgeoisie, sans exproprier les grandes entreprises. Ceux qui ont la force collective pour réaliser une telle révolution sociale sont les travailleurs. Ce sont tous ceux qui ont assuré la continuité de l'économie ces dernières



semaines, les caissières, livreurs, auxiliaires de vie, soignants, agents du nettoyage, et tous les autres travailleurs, tout aussi indispensables, dans les usines, les bureaux, les écoles ou les administrations.

Il ne manque aujourd'hui à la classe des travailleurs

que la conscience de son immense force collective et de sa capacité à diriger la société. Demander à l'État et aux gouvernements de changer de politique, au lieu de contribuer à accroître cette conscience, revient à l'obscurcir.

Xavier Lachau

Travail saisonnier : le persil de la colère

C'est la saison du persil, et de nombreux travailleurs, de toutes nationalités, sont employés dans des centres pour trier et expédier le persil vers les grands magasins.

En Alsace, le travail de tri a lieu à la chaîne, dans un hangar de maraîcher. Des cagettes de persil plat ou frisé arrivent, qu'il faut trier, peser, mettre en bouquet, vérifier et mettre en caisse. Les beaux discours sur la sécurité au travail et les mesures d'hygiène sont loin d'être appliqués. À l'arrivée au travail, la température de chacun est prise, mais n'est pas donnée à voix haute, donc on ne sait pas ce qu'affiche le thermomètre. Il y a bien du gel hydroalcoolique à l'entrée avec un panneau disant qu'il est obligatoire de s'en servir mais une fois près du tapis, il n'y en a plus. Sur chaîne, les postes sont censés respecter les mesures de distance. En réalité, il y a trois personnes de chaque côté du tapis, travaillant debout, à 30 ou 50 cm les unes des autres, toute la journée, sans masques. Elles sont encore plus serrées quand une personne supplémentaire est installée sur un poste

pour trier la même cagette, pour aller plus vite. Et aucun test n'est fait pour savoir si certaines ont ou non le virus.

Si des travailleurs se sentent mal, il y a la pression des chefs, qui n'hésitent pas à dire qu'on « pollue l'équipe » et qu'on ne va pas assez vite. Venant pour une saison, les travailleurs sont logés. S'ils demandent une autorisation de déplacement à l'employeur pour aller faire des courses, la réponse est qu'on ne devrait pas sortir. Ils devraient donner leurs listes de courses le mardi pour que celles-ci arrivent seulement le jeudi. Cela n'empêche pas de les faire travailler et dormir les uns sur les autres, sans test, sans masques, sans sécurité. Et dans les chambres, il peut y avoir jusqu'à trois lits, les uns à côté des autres.

Dans cette société de patrons, la santé des travailleurs passe après la productivité et les profits!

Correspondant LO

Travailleurs sans papiers : en première ligne face à l'épidémie

Déjà en temps ordinaire, sans les travailleurs sans papiers, des pans entiers de l'activité économique ne pourraient pas fonctionner : le ramassage des ordures, le tri des déchets, la construction, le nettoyage, les services d'aide à la personne. C'est encore plus vrai en période d'épidémie.

Le confinement général et la quasi-mise à l'arrêt de l'économie les ont frappés de plein fouet, beaucoup perdant toute source de revenu. Les chantiers, les restaurants, l'hôtellerie ont été fermés. Nombre d'entre eux travaillant en interim ont vu leurs contrats s'achever du jour au lendemain. N'ayant pas de papiers, travaillant souvent sans contrat ou sous alias, il n'était pas question pour eux de toucher des allocations de chômage partiel. La chute brutale de leur revenu a des conséquences dramatiques car c'est souvent eux qui font vivre des familles entières restées au pays.

Dans le même temps, faute de choix, les sans-papiers ont été contraints de continuer à travailler toujours plus nombreux dans des secteurs où ils se trouvent particulièrement exposés au coronavirus et

sans moyen d'imposer des protections minimales. Livreurs à vélo, magasiniers, salariés à tous les postes de la grande distribution, agents de sécurité : ils ont dû souvent travailler au contact du public sans gants ni masques, au péril de leur vie.

Leur accorder des droits identiques à ceux de tous les travailleurs serait un minimum, impliquant l'accès aux soins, à des logements décentes, aux droits politiques élémentaires. Ce n'est pas des remerciements hypocrites de la part de Macron et sa bande au service des « premiers de cordée » qu'ils ont besoin. Pour les véritables premiers de corvée dont ils font partie, il faut une régularisation générale et immédiate.

Gilles Boti



Manifestation de sans-papiers lors d'un précédent Premier mai.